

FORWARD



Organe Officiel de la Royale Fédération Travailiste de Football

A.S.B.L. n° id : 419.752.454 :

Créé par feu René VANDENBROECK



Editeur responsable : **M. Betty DENYS**
Rue Félicien Rops 37C bte 5
1070 Bruxelles
Tél & Fax 02/521.23.82

Paraît uniquement sur notre site
le mercredi

52 -ème année

n°03

25/08/2021



J-1 semaine avant la reprise

En espérant que tout ira bien

**Attention : disposition covid-19 toujours
d'application, restez prudent.**



Notre délégué fédéral **Christophe WALLEZ** a subi une petite intervention à l'œil et sera absent quelque temps, nous lui souhaitons bonne récupération et à bientôt

AVIS AUX CLUBS ET ARBITRES **REPRISE DU CHAMPIONNAT 5/9/21**

REUNION DES ARBITRES

Vendredi 3 septembre 21 à 19h30 au local fédéral
Présence obligatoire – soyez à l'heure

!!! LIRE CE JOURNAL EST VOTRE INTERÊT !!!

BUREAU FEDERAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION



TEL. UNIQUE pour la FTF
DENYS Betty 02.521.23.82
CONTACT MAIL UNIQUE ffasbl@fff.be



Le GSM pour les résultats ne répondra pas.

Les mails doivent être faits selon les prescriptions parues au Forward et signé Club, Noms, Prénom, Poste (secrétaire, président, trésorier), n° licence. **Idem pour le courrier écrit.**

ATTENTION : Tous les dirigeants de club Président, Secrétaire, Trésorier, doivent être différents, et avoir une licence validée en ordre avant le début du championnat, **à défaut ils ne démarreront pas le championnat.**

JOURNEE SANS VOITURE et COUPE

Les rencontres sont obligatoires et ne peuvent être remises, la journée sans voiture, les trams, bus, métro sont gratuits ce jour là.

A vous de prendre vos responsabilités.

Dans le passé nous l'avons déjà fait et toutes les rencontres se sont jouées, avec de la bonne volonté on arrive à tout, et plusieurs solutions s'offrent aux clubs, joueurs et arbitres.

!!! Il me semble que vous êtes tous des sportifs !!!
Et en plus les journées du calendrier sont chères.

Procès-verbal du Courrier reçu au secrétariat



Sous la présidence de HARMATI

MEMBRES PRESENTS: DENYS, HEYLEN, POLLET, COQUELET, GIORGIO, VANDERVEKEN, MOUMNI **EXCUSE :** WALLEZ

-Par Internet l'officiel ABSSA et URSIB
-INTERFEDERALE : x
-Reçu document inscription arbitre : JILALI Miloud - ARFAOUI Taoufik

- CROSSING SCH demande attestation des membres
- MEDINA CITY : signale changement heure de match
- Commune Anderlecht : confirmation changement heure de MEDINA CITY
- Commune Schaerbeek : signale problème calendrier CROSSING SCH.
- LA LOUVE : signale absence secrétaire DESTREE Ph., du 20/8 au 25/9 remplacé par DUMONT JP 0475/550.891
- PROJET FOOT signale changement de secrétaire- doc à faire signer + match amical le 29/08 11h15 charlemagne
- MEDINA CITY : demande attestation des membres
- AO ASTURIANA signale nouveau président, TRABANCO PEREZ Juan 0479/740.470
- CdA accord de la date de réunion des Arbitres
- AO ASTURINA problème de calendrier (7 rencontres)
- LOS EXTRANOS signale problème de vol dans local- **CA** : demande acceptée
- LOS EXTRANOS demande envoi FA par poste- **CA** : demande acceptée
- GENKIDAMA match amical le 29/08 à 13h00 contre BXL FAMILY
- LA LOUVE amical : La louve /Sezurense à 13h45 -Vet. La louve / Belgium MDM à 12h (demande arbitre)

JEUNESSE MOL : dette réglée, tous les joueurs sont libres

DISTRIBUTION CALENDRIER NON RETIRE

HELLAS - SUCEAVA

INFO COMMISSION DES LICENCES

FC SIMON'S Joueur LASSAKEUR Nasr Eddine 29/03/1977 C-I périmée.

LICENCE VALIDE NON RETIRE

HELLAS - PICNIC FP MOL

COMMANDES DES CLUBS

Licences (10) : 037 CAD IXELLES-254 FC BELGIUM-**Carnet d'arbitrage** : 254 FC BELGIUM

Règle licence de plus de 5 ans

(Cachet rempli) pour ce faire le club doit demander des licences vierge **volet A et B sans numéro** à la commission des licences.

Le club doit introduire cette nouvelle licence comme pour un nouveau joueur (mais accompagné de l'ancienne licence), c'est-à-dire les 2 volets avec **nouvelles photos IDENTIQUES ET RECENTES**, collées et signature, avec les documents de mutuelle et la copie de la CI accompagné de la feuille nominative.

ATTENTION : INTERDIT DE METTRE DES AGRAFES.

Mettre les licences dans une enveloppe afin de les protéger.

Remarque : le nombre de licence doit correspondre au nombre de licence inscrit sur la feuille nominative.

DELEGUE DE CLUB obligatoire visité ET visiteur

Chaque club a l'obligation d'avoir un délégué officiel au terrain, à la disposition de l'arbitre, dans tous les cas de figure, même si vous êtes juste à 11 joueurs, un joueur doit se sacrifier et être délégué.

LICENCES VALIDEES

Tous les membres, **DELEGUES FEDERAUX, ARBITRES, COMITE DE CLUB, DELEGUES DE CLUBS, JOUEURS** **doivent** faire valider chaque saison sa licence officielle, sans cela il ne peut participer à aucune activité de la fédération, **et ne sera pas couvert par l'assurance.**

ATTENTION : chaque club est responsable de ses licences, dès réception il doit contrôler s'ils sont en ordre, le cachet fédéral de la saison en cours doit y figurer, un numéro de licence valide, à défaut le joueur aligné sera considéré comme non qualifié et **la rencontre jouée sera perdue par forfait.**

JOUEUR REQUALIFIE FTF

REDJEM Ali 11/07/1987 de SONATRACH en faveur de MAGHREB UNITED
GARTI Malaki 23/10/1980 de REAL MADRID en faveur de MAGHREB UNITED
BOUADJADJ Morad 13/07/1964 de SONATRACH en faveur de MAGHREB UNITED
BRAHIMI Abdellah 23/05/1988 de SONATRACH en faveur de MAGHREB UNITED
MOHAMED BEN BOUZIANE Ahmed 03/05/1979 de REAL MADRID en faveur de MAGHREB UNITED
MOUSSLIMI RACHID 15/02/1982 de FC ANNASR en faveur de EENDRACHT VIL
ALLALI SOFIANE 05/04/1982 de FC ANNASR en faveur de EENDRACHT VIL
EL OTMANI Mohamed 26/06/86 suspendu ABSSA requalifié

CARTE FEDERALE

010921H001	DA SOUSA TOMAS RUIS ALBERTO	CAD-IXELLES	VALABLE	01/11/21
010921H002	LUCA JUNIO GOMES SILVA	CAD-IXELLES		01/11/21
010921H003	CASSIANO DOS SANTOS GLAYDSON	CAD-IXELLES		01/11/21
010921H004	ARAUJO FERNANDES GUSTAVE HENRIQUE	CAD-IXELLES		01/11/21
010921H005	VIGILATO DIEGO HERNANDEZ	CAD-IXELLES		01/11/21
010921H006	DA SILVA GONCALVES IKARO ALEXANDRE	CAD-IXELLES		01/11/21
010921H007	DA SILVA NETO JOSE	CAD-IXELLES		01/11/21
010921H008	PEREIRA VIANA WALBER	CAD-IXELLES		01/11/21
010921H009	MACHADO PIMENTA IGOR	CAD-IXELLES		01/11/21
010921H010	DA SILVA ABREU FABIO	CAD-IXELLES		01/11/21
010921H011	VIEIRA BARBOSA DA SILVA JOEL	BELENENSES	VALABLE	01/11/21
010921H012	PEREIRA SIQUEIRA ADRIANO	BELENENSES		01/11/21
010921H013	GUERRA FILHO RONALDO JOSE	BELENENSES		01/11/21
010921H014	ABREU PAO MOLE AMILCAR	BELENENSES		01/11/21
010921H015	HENRIQUE DA SILVA DOUGLAS	BELENENSES		01/11/21
010921H016	BATISTA COSTA JONATHAN	BELENENSES		01/11/21
010921H017	ALVES DE ALMEIDA EDILSON	BELENENSES		01/11/21
010921H018	FERREIRA ROBSON RODRIGO	BELENENSES		01/11/21
010921H019	PEREIRA DA SOUZA BRUNO CESAR	BELENENSES		01/11/21
010921H020	DA SILVA E SILVA JOAOBELENENSES			01/11/21

ASSURANCE RAPPEL DE LA PROCEDURE

-Une déclaration d'accident doit être remise au responsable fédérale Claudine POLLET dans les 5 jours qui suivent le sinistre. A celle-ci est jointe **OBLIGATOIREMENT** la licence fédérale du joueur blessé, avec le certificat médical.

-Le joueur sinistré est à nouveau autorisé à reprendre la pratique du football moyennant la remise d'un certificat médical de guérison, ou la remise d'un document écrit de la main du sinistré qui se déclare guéri de son accident. La licence fédérale du joueur est alors restituée au club.

-**Toutes les notes de frais doivent d'abord être payées par le sinistré.** Ensuite il doit faire intervenir son organisme mutuel et demander une quittance pour le solde restant à sa charge et envoyer le tout à l'assurance.

MODIFICATION AU CALENDRIER

CHAQUE CLUB EST REponsable DE SON CALENDRIER

C'EST AU CLUB DE PREVENIR LE RESPONSABLE DE SON TERRAIN DE SES RENCONTRES AINSI QUE DE LA COUPE QUI A PARU

**PROJET FOOT : C : Nouveau secrétaire : ZAANAN Abdellah, rue Stuyvenbergh 8, 1020 Bxl –
GSM 0474/224.757**

LA LOUVE : Secrétaire provisoire : DUMONT Jean Pierre 0475/550.891

Div.1 : supprimer 13/02 13h00 LA LOUVE-GENKIDAMA remis à une date ultérieure (pré-demande)

Div.2 : CROSSING SCG joue le 03/10 – 12/12- 09/01- 13/02 au terrain RENAN à 12h30

Div.3 : MEDINA CITY : changement d'heure des rencontres, joue à 13h00 au lieu de 12h30

Div.3: AO ASTURIANA changement d'heure des rencontres, joue à 12h30 au lieu de 11h45

Supprimer 13/02 11h45 AO ASTURIANA – LA LOUVE remis (pré-demande)

AO ASTURIANA : problème calendrier aux dates 05/09-26/09-10/10-24/10-05/12-30/01-13/02

Les clubs dont la signature manque du comité, doivent se présenter personnellement CHEZ LA SECRETAIRE le lundi soir pour signer le document AVANT le championnat, à défaut FORFAIT.

Mise en ordre du comité (A faire avant le début du championnat soit le 30/08)

Ont reçu un sms pour passer à la FTF sans réponse.

MATKOPEN : pas de signature TRESORIER

BEIRA ALTA : pas de signature Secrétaire, Trésorier

PROJET FOOT : Nouveau secrétaire

FC DAHAB : pas de signature Secrétaire-

RAPPEL FRAUDE ET/OU TENTATIVE DE FRAUDE

Tout club qui essayera de fausser le championnat en faisant jouer un joueur non qualifié subira les sanctions les plus hautes, prévues au R.O.I

A savoir, au minimum :

Le joueur concerné sera radié à vie de la Fédération ;

Le capitaine et le vice capitaine, suspendus pour une longue période ;

Le ou les délégués suspendus pour minimum 6 mois ;

Et le club pourra être exclu de la fédération.

On ne retiendra pas le fait que « je n'étais pas au courant »

PERTE OU VOL DE CARTE D'IDENTITE

Le joueur victime d'un vol de carte d'identité peut se présenter ou se faire représenter par un membre de son club afin d'obtenir une PIECE D'IDENTITE FEDERALE PROVISOIRE, délivrée par la commission des licences le lundi **uniquement**.

Le samedi est supprimé jusqu'à nouvel ordre suite au COVID-19

Pour obtenir ce document la personne qui se présente doit être en possession d'une copie de déclaration de perte ou de vol de la pièce d'identité délivrée par la police et d'une photo récente ainsi que la licence du joueur.

La pièce d'identité fédérale provisoire est valable pour une période déterminée renseignée sur ladite carte. Après le délai de validité elle doit être restituée à la Fédération au plus tard le lundi suivant. Faute de la restituer, la pièce du joueur concerné ne sera plus valable.

Toute carte présentée à l'arbitre et dont le délai de validité est expiré DOIT être restituée à la Fédération, **dans ce cas le joueur n'est pas autorisé à jouer la rencontre.**

Tout club surpris à frauder sera exclu de toute facilité quant à la délivrance d'une autre carte, même s'il s'agit d'un autre joueur.

Pour rappel : afin de pouvoir disputer une rencontre un joueur doit présenter à l'arbitre sa carte d'identité émise par les instances belges non périmée, ou la carte d'identité fédérale provisoire **ET** sa licence.

LES DEUX PIECES SONT NECESSAIRES POUR JOUER.

Aucune dérogation ne peut être faite, même par l'arbitre

REGLEMENT DU CHALLENGE FAIR-PLAY ROBERT HERNALSTEEN

1 point.	Par carte jaune
3 points.	Deux cartes jaunes même rencontre
5 points.	Par carte rouge
3 points.	Suspensions : 1 ou 2 journées
4 points.	Suspensions : 3 ou 4 journées
5 points.	Suspensions : 5 ou 6 journées
10 points.	Plus de 6 journées jusqu'à moins de 6 mois
15 points.	A partir de 6 mois jusqu'à moins de 3 ans
30 points.	Minimum 3 ans et plus
5 points.	Forfait déclaré à l'avance (au plus tard le vendredi soir),
5 points.	Forfait sur place (manque de joueur)
15 points.	Forfait administratif ou par une commission
30 points.	Équipe quittant le terrain
20 points.	Blâme, avertissement
50 points.	Rencontre arrêtée pour conduite répréhensible (3.5.2.6.4 + 5)
Exclu du challenge : Équipe pas présente au terrain sans prévenir	
Exclu du challenge : Équipe qui dépasse les 50pts	
Exclu du challenge : Fraude prouvée sur feuille d'arbitrage ou joueur non qualifié	

Consommation à la mi-temps

Les dispositions pour les collations à la mi-temps restent les mêmes pendant la pandémie du covid, et jusqu'à nouvel ordre.

Chaque club apporte ces propres boissons.

Le club visité offrira la boisson à l'arbitre (petite bouteille fermée) et bien sur le reste des règles du covid reste d'application.

ON RIGOLE.....un peu

Un homme discute avec son architecte des plans de sa nouvelle maison.

- Comment vous la voulez, votre salle de bain ? demande celui-ci.

- Ronde, répond son client.

- Et votre salle de séjour ? poursuit l'architecte.

- Ronde, répète l'homme.

L'architecte fronce les sourcils, tout en donnant l'air d'aimer ce style. Mais quand il apprend que la chambre à coucher doit être ronde aussi, il lui demande :

- Pourquoi tenez-vous tant à ce que tous les volumes de votre maison soient ronds ?

Et l'homme répond impassible :

- Ma belle-mère avait demandé à ma femme de lui prévoir dans notre nouvelle maison un petit coin à elle. Alors, vous comprenez...

Un occidental décide d'intégrer un couvent bouddhiste. Les règles sont strictes, la vie est sobre. Chacun ne peut prononcer que deux mots par an. L'occidental s'applique à accéder aux valeurs spirituelles en vigueur. Après un an, il prononce deux mots :

- Encore couvertures.

A la fin de l'année suivante, il dit :

- Manger plus.

Enfin, au terme de la troisième année, il dit :

- Je pars.

Et le supérieur lui répond :

- Tant mieux, car depuis que tu es arrivé ici, tu ne fais que te plaindre !

La femme dit à son mari :

- Comment expliques-tu que tu rentres à une heure pareille, à moitié saoul ?

Le mari répond :

- Ce n'est pas de ma faute, je suis tombé à court d'argent !



COMMISSION DES ARBITRES

Tous les arbitres doivent faire valider leur licence par leur club-

ARBITRES EN ORDRE :

ZIANE- FULVO - DEBZA- EL FARRI – ELHAMOUTI – ACACIO – MDIGHRI – MOUMNI Y – MELHAOUI - JAMAOUI T – JOUINI – ERRACHIDI – EL GALAI – SBAI – SEDIRA – BENSALEM – EL HADDADI – CHAHBOUNE ARFAOUI – JILALI M.

REUNION DES ARBITRES

Vendredi 03 septembre 21 à 19h30 au local fédéral

Présence obligatoire – SOYEZ A L'HEURE.

Rencontres du dimanche		Arbitres
05/09/21		
Division 1-Senior		
13h45 LA LOUVE	DAHAB BXL	. EL HAMOUTI
15h15 CAD IXELLES	GENKIDAMA	. CHAHBOUNE
13h00 BEIRA ALTA	BXL FAMILY CLUB	. JAMEL
13h00 FC RIF	SUCEAVA FC	. DEBZA
13h15 AMICII BXL	ASCS BELGIUM MDM	. MELHAOUI
13h00 PICNIK MOL FP	BYE-1	. *****
13h00 ULTRAS BRUSSEL	SEZURENSE	. ZIANE
Division 2-Vet A		
11h15 CHARLEMAGNE(TERRAIN 5)	IGDIR 76	. HASSAN
13h00 U.MAROLLES	KS EENDRACHT	. SEDIRA
14h00 VILA REAL	RENAISSANCE	. EL HADDADI (2)
12h30 CROSSING SCH	BELENENSES	. FULVO
15h30 MEW TEAM CH	MATKOPEN MG	. SBAI-SIDI
13h15 CAD IXELLES	BELGIUM	. TAOUFIK
15h00 BOURAZA MEDINA	PROJET FOOT	. BEN SALEM
Division 3-Vet B		
15h00 MAGHREB UNITED	LOS EXTRANOS	. BEN YOUSSEF
13h30 HELLAS	ANATOLIE 95	. MOUMNI-Y
13h00 OS LUSITANOS	SIMON,S	. JILALI
12h30 AO ASTURIANA	MEDINA CITY	. ACACIO
13h15 NAHDA 96	ASCS BELGIUM	. ARFAOUI
12h00 LA LOUVE	TUNISIA SPORT	. EL HADDADI (2)
12h00 TEAM VOLTA	SUCEAVA FC	. JOUINI



Désistement arbitres : Tout arbitre qui ne serait pas en mesure d'assurer sa rencontre pour laquelle il a été désigné, est tenu de le signaler, LE PLUS VITE POSSIBLE, au Président/sélectionneur de la Commission des arbitres.

MOUMNI MOHAMED Tél 0476/781 839



COMMISSION DES ARBITRES

REUNION DES ARBITRES

Vendredi 03 septembre 21 à 19h30 au local fédéral

Présence obligatoire – SOYEZ A L'HEURE

Rencontres du dimanche	Arbitres
12/09/21	
Division 1-Senior	
15h15 SEZURENSE	PICNIK MOL FP . EL HADDADI
13h15 DAHAB BXL	CAD IXELLES . TAOUFIK
13h15 AMICII BXL	ULTRAS BRUSSEL . SBAI-SIDI
13h00 BXL FAMILY CLUB	FC RIF . FULVO
13h00 GENKIDAMA	BYE-1 . *****
15h00 ASCS BELGIUM MDM	LA LOUVE . BEN SALEM
11h00 SUCEAVA FC	BEIRA ALTA . ACACIO
Division 2-Vet A	
11h15 BELGIUM	BOURAZA MEDINA . HASSAN
15h00 MATKOPEN MG	CAD IXELLES . BEN YOUSSEF
13h15 BELENENSES	MEW TEAM CH . JAMEL
13h00 RENAISSANCE	U.MAROLLES . SEDIRA
14h00 IGDIR 76	VILA REAL . ARFAOUI
09h30 KS EENDRACHT	CHARLEMAGNE . JOUINI
13h00 PROJET FOOT	CROSSING SCH . MOUMNI-Y
Division 3-Vet B	
15h30 LOS EXTRANOS	HELLAS . JILALI (2)
13h30 ANATOLIE 95	MAGHREB UNITED . JILALI (2)
14h00 SIMON,S	AO ASTURIANA . DEBZA
13h00 MEDINA CITY	NAHDA 96 . CHAHBOUNE
13h30 ASCS BELGIUM MDM	TEAM VOLTA . ZIANE
13h00 SUCEAVA FC	LA LOUVE . MELHAOUI
14h00 TUNISIA SPORT	OS LUSITANOS . EL HAMOUTI



Désistement arbitres : Tout arbitre qui ne serait pas en mesure d'assurer sa rencontre pour laquelle il a été désigné, est tenu de le signaler, LE PLUS VITE POSSIBLE, au Président/sélectionneur de la Commission des arbitres.

MOUMNI MOHAMED Tél 0476/781 839

fairplay 